



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 MAI 2025 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2025
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 17, 24 avril ainsi que des 1^{er} et 8 mai 2025

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0774-027 – Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités – PR-0774-027
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'annexe 1 intitulée « Travaux publics » - Coûts pour l'enlèvement d'affiches électorales*
 - *Districts : Tous*
- 2.2 Adoption avec modifications du règlement 0774-029 - Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités – PR-0774-029
 - *Amendement au règlement*
 - *Le règlement vise la modification de certains frais liés à l'étude et l'émission de permis par le service de l'urbanisme et du développement durable*
 - *Modification de l'annexe 19 intitulée « Tarification pour les services rendus par le Service de l'urbanisme et du développement durable »*
 - *Districts : Tous*
- 2.3 Adoption du règlement 0280-166 – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé – PR-0280-166
 - *Amendement au règlement – Refonte complète*
 - *Abrogation des articles 1 à 108*
 - *Abrogation des annexes 1 à 31 ainsi que 33 à 35*
 - *Ajout des articles 109 à 128 après l'article 108*
 - *Ajout des annexes 36, 37 et 38*
 - *Districts : Tous*
- 2.4 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0904-000 portant sur l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc – PR-0904-013
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'article 2 intitulé « Définition des termes »*

- Remplacement de l'article 4.7 intitulé *Demande plan* »
 - Remplacement de l'article 5.6 intitulé « *Le robinet de branchement – accessibilité* »
 - Remplacement de l'article 10 intitulé « *Compteurs d'eau* »
 - Modification de l'article 15.2 intitulé « *Prétraitement des eaux* »
 - Remplacement de l'annexe 5 intitulée « *Spécifications techniques – Compteur d'eau* »
 - Districts : Tous
- 2.5 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0527-019 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé – PR-0527-019
- Amendement au règlement
 - Modification de l'article 2
 - Abrogation des articles 2.1, 2.2, 2.3 et 3
 - Modification de l'article 5
 - Abrogation des annexes 1 à 6
 - Ajout de l'annexe 7 intitulé « *Carte des limites de vitesse* »
- 2.6 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement 1019-000 imposant une taxe foncière sur les immeubles non résidentiels inexploités situés dans le périmètre urbain – PR-1019-000
- Nouveau règlement
 - Districts : Tous
- 2.7 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0884-000 sur la gestion contractuelle, tel que déjà amendé – PR 0884-008
- Amendement au règlement;
 - Modification à l'article 8.2 concernant le pouvoir délégué aux gestionnaires pour le choix de mise en concurrence jusqu'au seuil d'appel d'offres;
 - Modification à l'article 8.3 Le pouvoir de nomination des membres d'un comité de sélection
 - Modification à l'article 9.1 pour reproduire les articles en matière de délégation de pouvoir déjà prévues aux articles 25, 26 et 44 du règlement 1017-000 sur le contrôle budgétaire et la délégation de pouvoir.
 - Districts : Tous

3.- **ZONAGE**

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 4 mars 2025
- 16 certificats
- 3.2 Demande de dérogation mineure no. DM-2025-20027 – 1090, boul. des Laurentides – Lot 6 488 399 du cadastre du Québec
- Visant à autoriser la réduction du pourcentage de maçonnerie à 20% pour l'ensemble des murs avant, alors que le règlement prescrit un minimum de 50%
 - District : 8
- 3.3 Adoption avec modifications du règlement numéro 0350-000 sur le plan d'urbanisme et de mobilité durable (PUMD)
- Les modifications depuis l'adoption du premier projet ont été effectués :
 - Afin d'accroître la protection du patrimoine;
 - Afin d'harmoniser les ratios de cases de stationnement pour les usages résidentiels au centre-ville;
 - Afin d'introduire des mesures supplémentaires pour favoriser l'évaluation, l'atteinte des cibles de logements abordables et de les bonifier progressivement;
 - Afin d'assurer l'encadrement de l'inventaire patrimonial;
 - Afin de faciliter l'implantation de l'agriculture urbaine et périurbaine et renforcer l'autonomie alimentaire;
 - Afin d'ajouter la notion de « zones particulières de développement » aux plans et au texte et ajuster les objectifs sur la croissance en conséquence;
 - Afin d'ajouter un objectif visant à réévaluer périodiquement la cible de logements abordables et soutenir son atteinte;
 - Afin de préciser la date de l'élaboration de l'inventaire des bâtiments patrimoniaux en collaboration avec la MRC;
 - Afin de prévoir la préparation d'un rapport sur l'évolution de l'occupation du sol par affectation;
 - Afin de prévoir un secteur de PIIA en bordure autoroutière le long de la vitrine commerciale;
 - Afin de modifier le périmètre du PIIA résidentiel signature « *Domaine Parent* »;
 - Afin de prévoir l'ajout du périmètre prioritaire de concentration des services et équipements de rayonnement régional;
 - Afin d'ajouter une définition sur les « *Service et équipements non structurants* »;
 - Afin d'ajouter un tableau sur les dominances d'usages dans les aires d'affectations du SADR;
 - Afin de prévoir que les nouveaux usages de bureau et d'administration doivent être autorisés en vertu d'un règlement à caractère discrétionnaire pour l'aire d'affectation « *Commerciale régionale* »

- *Districts : Tous*

3.4 Adoption avec modifications du Règlement 0354-000 sur la construction

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet ont été effectués :*
- *Afin d'assouplir les exigences liées aux plans et devis*
- *Afin d'y ajouter une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.5 Adoption avec modifications du Règlement 0355-000 sur les permis et certificats

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet ont été effectués :*
- *Afin de préciser l'application des sanctions au Règlement 0357-000 sur la sécurité incendie*
- *Afin de préciser les informations et document requis pour les demandes de certificat d'autorisation pour les ouvertures de rue*
- *Afin d'assujettir à l'obtention d'un permis de construction l'ajout d'une unité d'habitation accessoire (UHA)*
- *Districts : Tous*

3.6 Adoption avec modifications du Règlement 0356-000 sur les restrictions à la délivrance de permis ou certificats en raison de certaines contraintes

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.7 Adoption avec modifications du Règlement 0357-000 sur la sécurité incendie

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.8 Adoption avec modifications du Règlement 0364-000 sur la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Renforcement des dispositions relatives à l'entretien des immeubles présentant un intérêt patrimonial particulier*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.9 Adoption avec modifications du Règlement 0361-000 sur les projets particuliers de construction, de modifications ou d'occupation d'un immeuble

- *Clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.10 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0362-000 sur les plans d'aménagement d'ensemble

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.11 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0363-000 sur la démolition d'immeubles

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Élargissement de la définition d'immeuble patrimonial pour étendre son application*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme*
- *Districts : Tous*

3.12 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0358-000 sur les dérogations mineures

- *Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :*
- *Clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme*
- *Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions*
- *Districts : Tous*

3.13 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0352-000 sur le lotissement

- Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :
- Ajout de la notion de « Zones particulières de développement »
- Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions
- Précision sur la mesure de la largeur d'un lot d'insertion
- Précision sur l'exemption des normes minimales de lotissement d'une opération cadastrale pour fins de parcs ou d'espaces naturels
- Précision sur les angles d'intersection des rues
- Districts : Tous

3.14 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0365-000 sur le zonage incitatif

- Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :
- Prévision d'un allègement administratif supplémentaire quant au dépôt d'une demande de zonage incitatif préalablement au dépôt d'une demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation de changement d'usage
- Bonification de certains critères par l'ajout de mesures proposées à l'ajout d'un nouveau critère sur la taille et la superficie des logements
- Énumération des documents pertinents à l'étude à l'étude de la demande qui sont exigés au requérant
- Précision des critères qui seront considérés par le conseil municipal pour étudier l'impact de l'insertion du projet visé
- Ajout d'une disposition finale pour les contraventions et sanctions
- Districts : Tous

3.15 Adoption avec modifications du Règlement numéro 0359-000 sur les usages conditionnels

- Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :
- Limitation d'assujettissement du Règlement numéro 0359-000 sur les usages conditionnels à certaines catégories de travaux
- Abrogation des critères d'évaluation qui sont en conflit avec des critères d'évaluation que l'on retrouve dans d'autres règlements discrétionnaires
- Modification de la section 3 afin d'élargir l'usage conditionnel de densification aux zones de moyenne à forte densité
- Ajout d'un critère pour les aires de stationnement de plus de 50 cases pour l'usage conditionnel de densification des zones de moyenne densité et des zones de moyenne forte densité
- Ajout d'une superficie de plancher maximale dans des zones visées pour les usages conditionnels Service de garderie et Services de santé et sociaux de portée locale
- Permettre un usage conditionnel de Service au volant à l'extérieur des zones débutants par « CA » ou « CR »
- Modification de nature administrative, soit la clarification d'une disposition relative à la transmission d'informations supplémentaires pertinentes à l'analyse d'une demande par le comité consultatif d'urbanisme, permettre au fonctionnaire désigné d'autoriser des modifications mineures au projet sans compromettre les critères
- Ajout d'une disposition finale pour les contraventions et sanctions
- Districts : Tous

3.16 Adoption avec modifications du Règlement 0360-000 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

- Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :
- Revoir la place d'un bâtiment sans authenticité dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimoniaux;
- Alléger les critères d'évaluation d'ensoleillement des bâtiments;
- Ajout d'un nouveau secteur de PIIA « Secteur vitrine autoroutière commerciale » et les objectifs et critère qui l'encadrent
- Retirer divers critères assujettissant le secteur de « L'Ancienne Dominion Rubber », puisque ceux-ci sont non applicables à ce secteur pour le PIIA « Secteur d'intérêt architectural et historique »
- Modification de l'article afin d'assurer une meilleure compréhension et application sur les interventions assujetties; pour le PIIA « Corridor sonore »
- Modification de périmètre assujetti au PIIA secteurs résidentiels « signature » du « Domaine Parent » afin de mieux refléter la réalité du milieu
- Exclure la zone IE-333 (QII) quant aux opérations cadastrales de 0,5 hectare et plus;
- Clarifier la portée du CCU sur les demandes d'informations supplémentaires nécessaires à la compréhension d'un projet;
- Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions;
- Correction des adresses civiques erronées de l'annexe 1
- Correction de l'annexe 2, afin d'ajouter le nouveau secteur PIIA « Secteur vitrine autoroutière commerciale »;
- Modification de l'annexe 3 afin de modifier le périmètre Secteur signature « Domaine Parent » et d'ajouter les limites du secteur « vitrine autoroutière commerciale »;
- Districts : Tous

3.17 Adoption avec modifications du Règlement 0351-000 sur le zonage

- Les modifications depuis l'adoption du premier projet consistent à :
- Révision du découpage de certaines zones;
- Ajout d'une image, un exemple de calcul et une définition afin d'optimiser la compréhension et l'application;
- Autorisation davantage d'équipements accessoires en lien avec les énergies renouvelables;
- Bonification de la définition d'un terme lié à l'agriculture urbaine afin d'élargir les possibilités de sa mise en pratique;

- Assouplissement des normes pour les constructions accessoires résidentielles;
- Révision des normes concernant les stationnements pour vélos, pour en faciliter leur aménagement;
- Offrir plus de souplesse quant aux dispositions concernant les aménagements véhiculaires;
- Révision des normes d'affichage afin qu'elles soient plus permissives;
- Précision de la règle transitoire sur les projets intégrés;
- Révision des usages dans des zones visées ainsi que leur contingentement;
- Correction des normes relatives à l'architecture des bâtiments principaux inscrites à quelques grilles des spécifications;
- Révision des normes d'implantation d'un bâtiment principal dans certaines zones;
- Permettre les projets intégrés dans des secteurs stratégiques;
- Augmentation de la distance minimale entre deux usages incompatibles;
- Alléger les dispositions réglementaires applicables aux zones soumises à une contrainte anthropique;
- Alléger les normes d'aménagement et d'implantation d'une aire de stationnement extérieure à l'intérieur de zones précises;
- Remaniement des normes visant les bandes tampons de projets déterminés;
- Révision des exigences de verdissement de quelques zones;
- Augmentation des distances entre la restauration rapide et d'autres usages non souhaités à proximité des écoles, notamment
- Préciser la densité des projets intégrés pour usage autre que résidentiel;
- Ajout d'un article sur les prises d'eau potable;
- Corrections aux grilles des spécifications quant aux usages permis pour fins de conformité au SAD
- Apporter une précision sur les bonbonnes et réservoirs pour les usages résidentiels et autres que résidentiels;
- Bonification des normes pour les services au volant;
- Révision des ratios de bornes de recharge pour les usages non résidentiels;
- Bonification des articles relatifs à l'interprétation des normes applicables à l'architecture et l'implantation des bâtiments;
- Bonification des normes sur l'abattage d'arbres;
- Précision sur le calcul des surfaces végétalisées;
- Bonification de la catégorisation de certains usages;
- Assouplissement des normes sur les chantiers de construction;
- Bonification des normes sur les parties de bâtiment souterraines;
- Révision du découpage de certaines zones;
- Correction et bonification des grilles des spécifications pour assurer une application optimale, par exemple, pour les matériaux, les stationnements, les bandes tampons, etc.;
- Prévision des mesures de contingences entre certains usages de la classe « Public, institutionnel et communautaire (P) » et les usages de vente au détail de produits du vapotage, vente au détail de produits du tabac, restauration rapide, arcade et autres salles de jeux;
- Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et les sanctions;
- Correction de différentes coquilles
- Districts : Tous

3.18 Adoption avec modifications du règlement 0353-000 sur les contributions pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

- Ajout, à l'article 12 « Contribution dans le cadre de la délivrance d'un permis de lotissement » une exception pour une opération cadastrale vise un cadastre vertical effectuée lors de la conversion d'un immeuble en copropriété divisé
- Ajout d'une disposition finale sur les contraventions et sanctions
- Districts : Tous

3.19 Avis sur le projet de règlement numéro 399-25 modifiant le règlement numéro 188-07 relatif au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Rivière-du-Nord

3.20 Demande de dérogation mineure no. DM-2025-20005 – Chemin de la Rivière-du-Nord – Lot 2 224 960 du cadastre du Québec

- Visant à autoriser que la superficie d'un garage isolé soit de 425 mètres carrés alors que la superficie maximale autorisée est de 190 mètres carrés
- Visant à autoriser que la hauteur de deux portes de garage soit de 4,90 mètres chacun, alors que la hauteur maximale autorisée est de 2,75 mètres
- Visant à autoriser que la hauteur des murs d'un garage soit de 5 mètres, alors que la hauteur maximale autorisée des murs est de 3,5 mètres
- Visant à autoriser que la hauteur du faîte de toit d'un garage soit de 8,2 mètres, alors que la hauteur maximale du faîte de toit autorisée est de 6,47 mètres
- District : 1

4.- **DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION**

- 4.1 Demande de modification à la condition de délai de début de travaux d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble PPCMOI-2022-20122 – 900, rue Labelle – Lot 2 141 130 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser un projet de construction d'une habitation de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de vingt-quatre (24) logements –*
 - *District : 5*
- 4.2 Demande de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2025-20025 – 368, rue des Chutes-Wilson – Lot 4 036 075 du cadastre du Québec
- *Visant à peindre le bâtiment de couleur verte*
 - *District : 2*
- 4.3 Demande de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2024-20166 – 1020, croissant du Golf – Lot 2 227 637 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser une nouvelle construction unifamiliale isolée avec une garage double détaché relié à la résidence par un corridor, dans un secteur résidentiel Boisé du Golf*
 - *District : 12*
- 4.4 Demande de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2025-20016 – 34 à 36, rue Boyer – Lot 2 354 435 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser le remplacement le revêtement extérieur d'aluminium par un revêtement en clin de fibrociment, de couleur beige*
 - *Visant à autoriser l'ajout de planches cornières en fibrociment de couleur beige*
 - *District : 6*
- 4.5 Demande de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2025-20017 – 587 à 589, rue Laviolette – Lot 2 662 737 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser le remplacement de l'escalier de et le balcon existants, situés sur l'élévation avant, par un nouvel escalier et un nouveau balcon en bois traité composé d'un garde-corps à barreaux rapprochés et de colonnes chanfreinées*
 - *Visant à autoriser le remplacement de l'escalier et le balcon existants, situés sur l'élévation latérale gauche, par un nouvel escalier et un nouveau balcon en bois traité composé d'un garde-corps à barreaux rapprochés*
 - *Visant à autoriser le remplacement du garde-corps existant, situé sur l'élévation latérale droite, par un nouveau garde-corps à barreaux rapprochés en bois traité*
 - *Visant à autoriser le remplacement de deux fenêtres existantes, sur l'élévation latérale gauche, par de nouvelles fenêtres coulissantes en PVC blanc*
 - *Visant à autoriser le remplacement d'une fenêtre existante, sur l'élévation latérale droite, par une nouvelle fenêtre coulissante en PVC blanc*
 - *District : 1*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Avril 2025
- 5.2 Transfert de fonds – Fête nationale 2025
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Avril 2025
- 5.4 Transfert de fonds – Fièremment football 2025 – Spectacle de Sorrene
- *La Ville désire utiliser les revenus générés par les commandites pour augmenter l'envergure de l'événement*
- 5.5 Dépenses et termes de remboursement – Services professionnels et masse salariale - Règlement parapluie numéro 1011-000 décrétant des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme (VP 2025-1) ainsi qu'un emprunt de 18 600 000 \$ et l'affectation des soldes disponibles des règlements d'emprunt 0759-000, 0807-000 et 0808-000
- *Autorisation d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 1 400 000\$*
- 5.6 Modification d'envergure de contrat pour l'achat regroupé de sel de déglacage des chaussées – Saison 2024 – 2025 (2024-BS-035)
- *Pour l'achat d'une quantité supplémentaire de 200,08 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour un montant ne pouvant excéder 28 269,86 \$, portant la valeur totale du contrat à 1 198 174,05 \$*

- 5.7 Transfert de fonds – Festival Lumière - Édition 2025
- *La Ville désire utiliser les revenus générés par les commandites pour augmenter l'envergure de l'événement*
- 5.8 Transfert budgétaire – Affectation de l'excédent accumulé non affecté pour les dépenses 2025 en lien avec les projets du bureau de projet
- *La Ville autorise l'affectation d'une somme de 100 000 \$ en provenance de l'excédent accumulé non affecté afin de financer les dépenses 2025 en lien avec les projets confiés au Bureau de projet*
- 5.9 Délégation – Sommet International de l'innovation des villes médianes (SIVIIM)
- *La Ville délègue le conseiller monsieur Mario Fauteux à participer avec la délégation des fonctionnaires à la mission du Sommet International de l'innovation des villes médianes (SIVIIM) à Dunkerque, en France*
 - *Les frais reliés à la mission sont accordés pour un montant maximal de 4 000 \$ incluant les taxes*
- 5.10 Projet « Drainage du lot 2 141 226 » - Protocole d'entente avec le promoteur « Doppelmayr Canada Immeubles Ltée » (PR 2024-64)
- *Une situation problématique pour le drainage de certaines rues avoisinantes du lot 2 141 226 du cadastre de Québec entraînant des inondations sur le terrain de Doppelmayr Canada Immeubles Ltée depuis plusieurs dizaines d'années*
 - *Le programme triennal des dépenses en immobilisation (PTI) pour les années 2025-2027 prévoit une somme de 400 000\$ comme quote-part pour ces travaux*
 - *Dans le cadre du projet, la contribution municipale est requise pour la conception et la construction des ouvrages de drainage et l'acquisition d'une servitude, représentant un montant de 737 917,02 \$ (travaux, honoraires, imprévus et taxes inclus)*
- 5.11 Transfert de crédits et affectations supplémentaires – Paiement comptant 2025

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Adjudication de contrat – Entretien du parc automobile du Service de police (Ford) (2025-VSJ-005)
- 6.2 Adjudication de contrat – Travaux d'aménagement d'une nouvelle traverse piétonne avec feu de circulation sur la rue De Montigny devant l'entrée principale de l'hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme (VP 2024-61)
- 6.3 Adjudication de contrat – Services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et le suivi de la gestion des sols contaminés – Année 2025 (2025-VSJ-141)
- 6.4 Adjudication de contrat – Travaux de construction de la plateforme d'observation au parc Jean-Guy-Décarie (AO 2024-21 TRAV)
- 6.5 Adjudication de contrat – Dépenses et terme de remboursement – Travaux de réfection des rues et de sécurisation des zones scolaires (2025-1,2 TRAV)
- 6.6 Rejet de soumission – Adjudication de contrat de renforcement des tabliers métalliques à la bibliothèque Marie-Antoinette-Faucher (2025-VSJ-097)
- 6.7 Adjudication de contrat – Travaux d'égout sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs et de bordures au régulateur 14 à proximité du 280, rue Labelle (2022-90 TRAV) et travaux de réfection du mur de soutènement de Jardins des Arts phase II (VP 2015-35,1)
- 6.8 Adjudication de contrat – Dépenses et terme de remboursement – Travaux de réfection de chaussées longues sections (2025-1,1 TRAV)

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Entente ACCÈS CANNABIS 2024-2025
- *Entente entre le Service de police de Saint-Jérôme, de l'Association des directeurs de police du Québec et de la Régie des alcools, des courses et des jeux au programme ACCÈS CANNABIS pour l'exercice financier 2024-2025*
- 7.2 Entente ACCÈS TABAC 2024-2025

- 7.3 Mandat de la Ville de Repentigny pour un regroupement d'achats d'habit de combat pour les pompiers – 1^{er} janvier au 31 décembre 2028
- 7.4 Résolution d'appui – Utilisation du Marché public à des fins pédagogiques et entrepreneuriales
- 7.5 Modification à l'acte de vente pour prolonger le délai des obligations de construction – Lot 6 558 926 – Société immobilières SPI inc.
➤ *La Ville accepte la modification d'acte de vente pour prolonger le délai de construction à cinq (5) ans*
➤ *District : 10*
- 7.6 Adoption d'une politique de participation publique
- 7.7 Aide financière 2023-2024 – Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement et Accélération – Dossier LZA82947 – Rue des Lacs, boulevard du Grand-Héron et montée Sainte-Thérèse
- 7.8 Convention d'aide financière – Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - Travaux d'aménagement d'une piscine extérieure, chalet de parc et travaux connexes au Parc de la Durantaye (VP 2023-59)
- 7.9 Vente d'une partie du lot 6 552 307 du cadastre du Québec – Structures d'acier élite inc.
➤ *Vente du lot 6 552 307 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de quinze mille neuf cent soixante-dix-huit (15 978) mètres carrés, moyennant la somme de deux millions six cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-trois (2 665 783,00 \$)*
- 7.10 Utilisation de l'espace libéré par la Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher pour y ériger le futur Musée de l'histoire et du patrimoine de Saint-Jérôme
- 7.11 Demande d'ajout et modification au projet de règlement numéro 399-25 modifiant le SAD de la MRC de la Rivière-du-Nord afin de permettre la fonction « Service et équipement non structurant » en air d'affectation « Périurbaine »
- 7.12 Entente relative à l'octroi d'une subvention à la Ville de Saint-Jérôme, pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux pratiques policières en matière de santé mentale
- 7.13 Dépôt – Bilan des activités annuelles 2024 du Service de la sécurité incendie
- 7.14 Signature de la convention d'aide financière – Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL) 2025-2026 – Volet redressement – Sécurisation – Projet longues sections 2025 (VP 2025-1) – Réfection de la rue Bélanger
- 7.15 Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Veloce III) Volet 1 - Développement de la route verte et de ses embranchements – Dossier THH43726 – Travaux d'aménagement d'un lien au Parc du Lac-Jérôme vers Sainte-Sophie (VP 2022-17)
➤ *Aide financière de 174 567,70\$*
- 7.16 Demande d'aide financière - Programme d'innovation en construction bois (PICB) - Travaux d'aménagement d'une piscine extérieure, chalet de parc et travaux connexes au Parc de la Durantaye (VP 2023-59)
- 7.17 Approbation d'une entente d'exclusivité et de confidentialité de développement sur les lots numéros 2 140 627, 5 648 322, 5 619 715, 4 340 262, 2 351 774 et une partie du lot 2 352 715 du cadastre du Québec
- 7.18 Dépôt par le greffier adjoint du procès-verbal de correction daté du 7 mai 2025
- 7.19 Mise à jour du Cadre de référence du Fonds de soutien communautaire de la Ville de Saint-Jérôme
- 7.20 Procuration pour le dépôt de demande d'aide financière – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – Travaux de réfection de longues sections de pavage 2025

- 7.21 Appui au projet d'agrandissement du pavillon principal du Cégep de Saint-Jérôme
- 7.22 Entente relative à la création d'une régie intermunicipale d'incendie
- 7.23 Dépôt – Bilan des activités 2024 du comité de sécurité incendie de la MRC de la Rivière-du-Nord
- 7.24 Dépôt – Rapport financier 2024 consolidé pour l'Exercice terminé le 31 décembre 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant
- 7.25 Intention d'établir des sous-catégories d'immeubles résidentiels au rôle d'évaluation foncière

8.- RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Nomination – Conseil d'administration de l'Office d'habitation des Laurentides (OHL)
- 8.2 Dépôt – Liste des embauches, mutations et promotions – 1^{er} janvier au 31 mars 2025
- 8.3 Bonification des maximums d'assurance invalidité longue durée
- 8.4 Nomination – Directrice par intérim – Service de l'urbanisme et du développement durable
- 8.5 Nomination – Directeur général adjoint, sécurité publique et services institutionnels – Direction générale

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

<i>Prochaine séance ordinaire : Le 17 juin 2025</i>
--